

## AVIS DE LA MAIRE



### Conditions d'accès aux transports scolaires de la REGION :

- \*Effectuer un trajet domicile—établissement scolaire EN DEHORS de votre METROPOLE.
- \*Etre âgé de 3 ans révolus au 31 décembre de l'année scolaire en cours.
- \*Etre scolarisé de la maternelle jusqu'au baccalauréat dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat, relevant du Ministère de l'Education nationale, de l'Agriculture ou de la défense.
- \*Etre domicilié en Région PACA à plus de 3km de l'établissement scolaire (**Exemple établissements scolaires de Manosque.....**)

**La Mairie de St-Paul-Lez-Durance participe aux frais des transports scolaires pour les enfants de la commune à hauteur de 50%**

### Exemple :

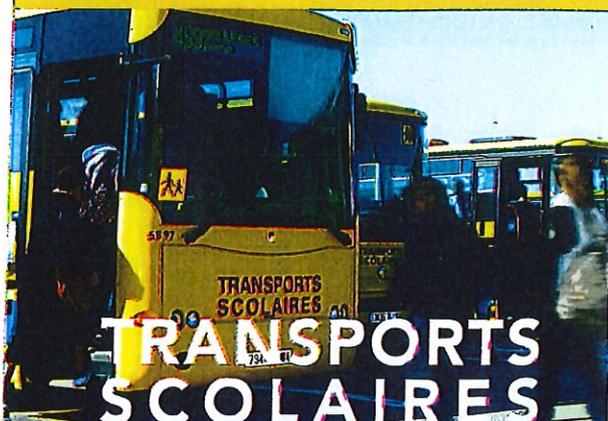
Tarif pour un abonnement annuel d'un élève demi-pensionnaire ou externe : 110€/an

**Tarif appliqué pour un enfant domicilié sur St-Paul-Lez-Durance : 55€/an**

Pensez à vérifier le tarif avant le paiement en ligne !

Inscription sur : [www.transportscolaire.regionpaca.fr](http://www.transportscolaire.regionpaca.fr) et laissez vous guider

### Territoire des Bouches-du-Rhône



**TRANSPORTS  
SCOLAIRES**  
2018 > 2019



INSCRIPTIONS  
DU 18 JUIN  
AU 31 JUILLET 2018\*



### Territoire des Bouches-du-Rhône OÙ ET QUAND M'INSCRIRE ?



Je m'informe et m'inscris sur :

[transportscolaire.regionpaca.fr](http://transportscolaire.regionpaca.fr)

OU

Je m'informe et retire un dossier auprès de :

Ma commune

À la gare routière d'Aix-en-Provence  
ou de Marseille Saint-Charles  
si j'habite dans ces communes

Tél : 04 91 57 57 50

Mail : [inscriptions13@regionpaca.fr](mailto:inscriptions13@regionpaca.fr)

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

**Période d'inscriptions :**

**Du 18 juin au 31 juillet 2018\***

\* Une inscription avant le 31 juillet 2018 permettra de réserver une carte d'abonnement annuel avant la rentrée. Sans carte, l'élève devra s'acquitter d'un titre de transport pour monter à bord du véhicule dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée.

